dans la majorité des cas. Sa commodité, son bon marché, tout autant que la loi, en imposent l'utilisation sous réserve de sa modernisation par l'adoption de la dactylographie et de la sténographie.

Mais le cinéma et même l'enregistrement phonographique sont des techniques d'appoint qui ont leur place dans la pratique judiciaire et policière où elles rendront d'éminents services.

### NOTE TECHNIQUE

Lumière artificielle: deux lampes photoflood à réflecteurs argentés, montées sur le réseau d'éclairage à l'aide de fils cordon souples.

Motocaméra Pathé-Baby, type de luxe. Objectif Krauss Rexyl, F1: 1,8. Film panchromatique de 9 mm.5. Diaphragme: 1,8. Vitesse de prise de vues: 10 images à la seconde.

Longueur du film: 10 mètres.

La projection à une vitesse normale dure une minute et demi, au ralenti: deux minutes et demi.

Il aurait fallu employer:

1º Un film d'une longueur supérieure, pour enregistrer la totalité de la scène.

2º Un éclairage par trois ou quatre lampes si possible. L'éclairage insuffisant oblige à employer un diaphragme très ouvert, d'où une faible profondeur de champ. L'opérateur est par conséquent obligé de rester constamment à une distance fixe du groupe, ce qui dans un intérieur est souvent difficile. Il faudra cependant tenir compte de la capacité du compteur électrique (5 à 10 ampères) chaque lampe fonctionnant sous une tension de 2 ampères 5.

Le coût de l'opération, non compris les frais de déplacement du photographe, a été de 462 francs français.

### LE RAPPORT DE RENSEIGNEMENTS

Le Dr Karl Zbinden, Préfet de Lucerne. traite longuement dans la « Revue. pénale suisse »\* du rapport de police qui doit contenir des renseignements objectifs et très complets sur les antécédents de l'inculpé. Ce rapport, qui figure dans la procédure pénale, exige beaucoup de soins. Le fonctionnaire chargé de le rédiger doit avoir une longue expérience professionnelle, une grande connaissance de la vie et de bonnes notions de biologie criminelle. Pour arriver à remplir sa tâche, l'enquêteur doit se faire donner par l'intéressé lui-même des renseignements détaillés sur son enfance, les écoles suivies, son apprentissage, son travail et des périodes de chômage éventuel, sa fortune, ses revenus, sa situation de famille, domicile, anciens lieux de résidence, activité militaire, etc. Puis, recourant à des témoignages, vérifier l'exactitude des renseignements communiqués par le prévenu et obtenir des renseignements complémentaires sur le comportement, la conduite, la moralité, etc.

Le Dr Zbinden propose que la Société suisse de droit pénal, en collaboration avec les Parquets et les chefs des polices cantonales et municipales, établisse un formulaire-type, contenant de nombreuses rubriques, les principales étant:

Etat-civil (nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, marié, divorcé, veuf, célibataire, enfants, etc.)

Profession:
Domicile:
Situation militaire:
Milieu familial:
Revenu et fortune:
Tutelle, Assistance publique, Assurances:
Antécédents criminels:
Etat psychique, santé physique, moralité, conduite, etc.:

Le but recherché par l'établissement d'un formulaire-type est de permettre une meilleure comparaison entre les antécédents des divers inculpés.

### LA PSYCHOLOGIE AU SERVICE DE LA CRIMINOLOGIE

par les docteurs C. Kohler, L. Thevenin et M. O. Fluckiger, criminologue du Centre Polyvalent d'Observation de la région lyonnaise.

La psychologie expérimentale a fait des progrès considérables au cours de ce dernier quart de siècle et à l'époque actuelle cette science est si perfectionnée que dans bon nombre de pays on s'en sert pour l'observation des criminels.

L'Amérique et la Belgique sont les premières nations qui ont créé des centres d'observation pour délinquants et criminels adultes et mineurs. Les résultats obtenus par ces centres sont des plus heureux, de même que ceux relevés plus récemment en Suisse. Grâce à l'observation psychologique on peut arriver à éviter des erreurs judiciaires, qui, malgré le développement de la science, se produisent de temps à autre dans les pays où cette méthode d'observation n'est pas encore appliquée ou insuffisamment développée.

C'est ainsi que dans la récente affaire d'empoisonnement Paule Guillou à Vendays (France), malgré la conviction des divers experts il peut subsister un doute en ce qui concerne la responsabilité, voire même peutêtre la culpabilité de l'accusée. Il semble en effet que certains points soient sujets à caution. Non seulement on a négligé l'interrogatoire de certains témoins importants mais encore on n'a pas jugé nécessaire d'approfondir des éléments restés obscurs. Malgré l'importance du procès on n'a pas jugé nécessaire de demander une observation psychologique détaillée, utilisant en particulier les méthodes modernes de tests. Non seulement Paule Guillou aurait dû être observée sous cet angle mais certains témoignages auraient

pu être interprétés pour reconstituer l'« atmosphère », si particulière, de ce drame provincial.

Travail énorme, mais de même qu'on demande aux témoins de ne dire: « rien que la vérité, toute la vérité », on devrait pour accéder à cette vérité utiliser des méthodes adéquates. L'empoisonnement est le « crime des lâches ». C'est une méthode apparemment pratique pour se débarrasser avec un minimum de périls des gens qui encombrent le chemin, soit qu'il s'agisse d'héritages, soit encore qu'il s'agisse de combinaisons matrimoniales. Bon nombre d'entre eux, soit dit en passant, restent inconnus et impunis.

Le docteur Edmond LOCARD, Directeur du Laboratoire de Police de Lyon, insiste à juste titre sur le fait que les empoisonneuses se recrutent plus volontiers parmi les mythomanes qui peuvent dans d'autres circonstances utiliser l'anonymographie, la diffamation ou la dénonciation.

Or, si l'observation par des méthodes de psychologie expérimentale qui se modifient de jour en jour dans le sens du progrès, est une science encore en plein devenir, nous pouvons espérer grâce à elle dépister les dominantes caractéristiques de ce type de criminels.

C'est là un exemple entre autres, mais de manière plus générale les méthodes d'observation, basées sur la psychologie expérimentale permettent d'apprécier l'être humain tel qu'il est en réduisant au minimum ce qu'il peut cacher ou simuler.

<sup>\*</sup> Revue pénale suisse, Stämpfli et Cie, Nº 2-1947.



L'interrogatoire

### L'observation poursuit deux buts:

1º essayer d'établir si un crime est dans le style du criminel présumé car les aspects de la personnalité de celui-ci correspondent à la marque de fabrique « du crime ». Par exemple les crimes de l'obsédé, de l'impulsif, du débile sont autant d'aspects dont nous donnerons des exemples ultérieurement.

2º essayer d'expliquer la genèse du crime en se référant aux éléments suivants:

- a) le milieu où vit actuellement le criminel, ce que montre l'enquête sociale: le présent;
- b) l'éducation que le criminel a reçue et le milieu où il a vécu: le passé.
- c) l'individu lui-même avec 1° ses tares constitutionnelles liées à son bagage héréditaire; 2° sa personnalité intellectuelle et surtout affective-instinctive et caractérielle où interfèrent ses tendances profondes et ses réactions aux chocs qu'ont entraînés ses contacts avec le monde des hommes.

Ainsi peut-on essayer de comprendre le criminel et de reconstruire son crime suivant une démarche logique.

Cela écarte toutes les notions issues de la « mentalité prélogique » pour employer une expression Dürkheimienne qui couve encore dans les esprits quand il s'agit de crime. Il semble possible d'admettre que par une observation ainsi menée on devrait être en mesure de dire le pourquoi de chaque crime et cela dans toute la portée du mot. Nous essaierons ici de donner une vue générale de la psychologie expérimentale au service de la criminologie.

Afin que chacun comprenne la nécessité d'instaurer l'observation psychologique nous allons décrire dans les prochains numéros de notre « Revue » les méthodes d'observation basées sur les données de la psychologie expérimentale moderne. Nous envisagerons d'abord les diverses « batteries » de tests que nous avons à notre disposition et par des cas réels nous montrerons les résultats obtenus.

Il est vraisemblable que par l'instauration d'un service psychologique spécialisé pour affaires criminelles nous arriverons à éviter les erreurs judiciaires qui se produisent encore de temps en temps sur notre continent.

### Les méthodes en présence.

Il ne faut pas jeter systématiquement par dessus bord les anciennes méthodes, autrement dit, l'interrogatoire mené par le juge d'instruction où la « conversation dirigée » dont se charge le psychiâtre expert.

On arrive ainsi à des résultats que l'expérience passée fait considérer comme solidement établis. Il ne saurait donc être question que les différentes enquêtes auxquelles on peut se livrer dans le cadre de la psychologie expérimentale viennent abolir tout ce qui existait auparavant. L'intérêt de ces méthodes réside cependant: 1º dans le gain de temps qu'elles représentent; 2º dans les ouvertures qu'elles prétendent donner plus ou moins valables certes sur des zones de l'individu que celui-ci cherchera à dissimuler ou qui n'émergent pas dans le champ de sa conscience claire.

1º dans la procédure que nous nous efforçons d'appliquer, la première étape est évidemment de s'entourer du maximum de renseignements sur le passé de l'inculpé et sur le milieu dans lequel il vit. A ces objectifs correspondent les résultats que peut apporter une enquête sociale sérieuse, menée par une assistante sociale spécialisée (nous insistons sur ce dernier qualificatif).

2º en possession de ces renseignements on peut aborder l'étude de l'individu en la centrant d'emblée sur les points faibles qui peuvent ressortir de l'enquête. Nous n'insisterons pas sur l'examen médical qui doit mettre, cela va sans dire, en évidence les tares ou les maladies de l'individu.

C'est ainsi que cet examen doit obligatoirement comporter une prise de sang pour dépister la syphilis, une radioscopie et au besoin une radiographie pulmonaire pour dépister une tuberculose.

Cet examen devrait également pouvoir fournir des renseignements d'ordre biotypologique. Tout le monde en effet s'accorde maintenant à reconnaître l'existence de liaisons entre certains types psychiques et des aspects physiques définis.

Citons seulement ici la classification de Kretchmer dont nous ne pouvons donner le détail. On tiendra compte dans ce domaine, non seulement des mensurations et des calculs d'indice mais de la forme du visage, de celles des mains et de l'aspect de l'écriture.

3º C'est alors seulement qu'on abordera l'étude du psychisme avec la détermination du niveau mental et la caractérisation des différentes attitudes intellectuelles. Nous utiliserons les batteries suivantes:

### I. Les labyrinthes de Portéus.

Voici un test qui a l'avantage de ne présupposer aucune connaissance et qui, à lui seul, dans un temps remarquablement court, donne une bonne approximation du niveau mental.

Il s'agit d'images, représentant des labyrinthes de complexité croissante, étalonnés suivant les âges mentaux. Il est demandé au sujet de suivre avec la pointe d'un crayon ou d'un stylet les dédales du labyrinthe depuis l'entrée, bien mise en évidence, jusqu'à la



Test de Portéus

sortie. Il devra éviter de s'engager dans les culs de sac et de rebrousser chemin.

Cette épreuve met en évidence, en plus du niveau mental proprement dit, l'organisation dans l'espace et les capacités de raisonnement logique. Il semble que c'est surtout comme moyen de déceler la capacité d'adaptation à la vie pratique dégagée de toute influence, soit de l'intelligence théorique soit des connaissances scolaires, qu'il faut considérer le test. Ajoutons que les renseignements tirés de l'étude du comportement du sujet durant l'épreuve ne sont pas négligeables.

# Test du Puzzle de Koch (provenant du matériel Carrard.)

Nous montrons à notre sujet un solide polyédrique (photo ci-contre) ainsi que huit pièces détachées dont l'emboîtement permet de reconstruire un solide semblable, en lui disant: « Reconstruisez avec les morceaux la pièce de bois que nous vous montrons. » Donner le modèle à examiner au sujet autant qu'il le désire. Retirer ensuite le modèle et lui donner des pièces détachées. Pendant qu'il le reconstruit ne pas lui laisser regarder le modèle.

On fait recommencer cet exercice au maximum huit fois pour voir si le sujet se perfectionne et pour se rendre compte de son émotivité. Quand nous arrêtons l'exercice nous

demandons de remettre les morceaux dans la boîte. Il faut noter le temps pour chaque exercice sur un graphique. Eviter de dire au début au sujet qu'il aura à recommencer huit fois de suite et le guider s'il n'y arrive

La première fois nous démolirons le travail du suiet, ensuite il démolira lui-même son travail. Il est bien de pouvoir noter les constructions intermédiaires. Si le candidat construit très bien on lui donne d'autres cubes.

Ce test renseigne sur: l'observation, les possibilités de représentation spatiale, le jugement, la méthode. Grâce à la courbe du graphique on peut considérer la perfectibilité, les réactions de timidité, l'habileté manuelle.

### Les cubes de Koch.

Le matériel se compose de 16 cubes de 2,6 cm. d'arête dont une face est jaune, une bleue, une rouge, une blanche, une jaune et bleu, une rouge et blanche et cela en diagonale.

Dix-neuf modèles sur carton, représentent des dessins géométriques, sorte de mosaïque de complexité croissante.

On commence par des séries qu'il faut reproduire de 4 cubes puis de 9 et les autres avec les 16 cubes. Le temps est strictement limité et varie suivant la complexité du modèle.

Ce test permet d'apprécier, en se référant au barême de cotation (percentage), le niveau mental. De plus, on juge la compréhension des formes géométriques, le raisonnement logique, la visualisation dans l'espace et la faculté d'analyse.

En observant le comportement du sujet dans ces tests non verbaux nous pouvons noter si celui-ci est capable de faire un plan d'action avant d'aborder l'exécution ou s'il procède par tâtonnements dirigés, c'est-à-dire s'il corrige ses erreurs en profitant de l'expérience acquise ou encore s'il se livre à des tâtonnements au hasard et retombe inévitablement dans les mêmes erreurs. Souvent le sujet, après avoir bien commencé l'exercice, adopte

une conduite plus « infantile » vu que la tâche devient trop difficile ou trop complexe pour son niveau d'intelligence. Cela provient en général d'une baisse de la « tension psychologique » qui se traduit par la naissance du désintérêt et la fuite de l'attention. De la sorte, des traits de caractère tels que la persévérance et même l'entêtement, l'impatience, l'ordre, la méticulosité, la tendance au découragement peuvent être facilement discernés par le psychologue averti.

### Tests de Terman ou de Binet Simon révisés.

Ces tests permettent d'évaluer l'âge mental à partir de 3 ans jusque et y compris le stade de l'adulte supérieur. Ils exigent bien entendu un matériel strictement standard et une application rigoureuse de l'énoncé des consignes.

Voici à titre d'exemple l'énoncé de l'épreuve pour adulte supérieur 1 (il y a trois catégories



Test du Puzzle de Koch



Test de Murray

d'adultes): vocabulaire, boîtes emboîtées, phrases à compléter, mémoire de chiffres inverses, construction de phrases, ressemblances dans l'abstrait.

Ce test apprécie l'intelligence générale avec ses divers aspects. Quoi qu'il s'adresse le moins possible aux connaissances acquises on est bien obligé de tenir compte de celles-ci et d'y faire appel. Il permet donc l'étude des fonctions d'acquisition et de mémorisation et des formes intermédiaires des mécanismes psychologiques élémentaires.

D'autre part, l'échelle permet de distinguer les aspects fondamentaux de l'intelligence tels jugement et le sens critique. Enfin, nous pouvons déceler certaines aptitudes que l'intelligence doit posséder pour résoudre les épreuves telles que représentation et combinaisons spéciales, intelligence numérique, capacité de synthèse.

Tests de Rorschach.

Il ne s'agit plus ici d'une épreuve de niveau mental mais bien d'une exploration des différentes modalités de perception et surtout et avant tout une recherche des principales « attitudes affectives » du sujet et des émergences de sa vie instinctive inconsciente.

L'épreuve consiste à présenter au sujet dans un ordre donné des taches d'encre, dont cinq sont grises et noires, deux en gris-noir et rouge et trois multicolores. On demande au sujet de dire ce qu'il voit dans ces planches et on note avec minutie toutes les réponses. Le sujet est libre de tourner les planches comme il veut et de les mettre de côté quand rien ne lui vient plus à l'esprit.

Le temps de réalisation

n'est pas limité. Il faut noter le temps global. Le dépouillement se fait en tenant compte de quatre facteurs que l'on classe généralement en quatre colonnes:

- 1 le mode de perception;
- 2 le déterminant de l'interprétation;
- 3 le contenu de l'interprétation;
- 4 le nombre d'interprétations de banalités ou d'originalités.

Le nombre des réponses est très variable; les adultes et normaux donnent une moyenne de 28-50 réponses.

Les tests de Rorschach permettent à que la compréhension, le raisonnement, le l'examinateur de tracer les lignes fondamentales du caractère des sujets, de déceler l'existence des troubles affectifs et souvent aussi de discerner leur nature et leur origine, d'apprécier l'intelligence du sujet, qualitativement plus que quantativement, de reconnaître si les troubles affectifs en entravent ou

non le développement, de quelle façon et dans quelle mesure ces troubles retentissent sur le comportement.

### Test de Murray: «Thématic apperception test».

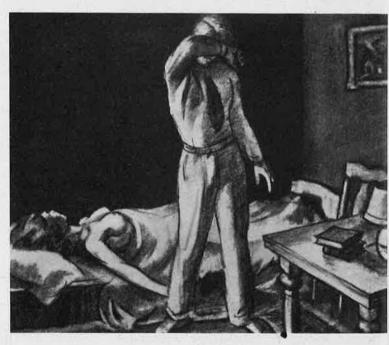
Employé aux U.S.A. depuis 1939, utilisé sur une grande échelle pour la sélection des cadres des armées américaine, anglaise et maintenant française, ce test que nous connaissons depuis peu nous paraît appelé à rendre des services considérables. Concurremment au Rorschach il permet une exploration approfondie du caractère et de l'affectivité du sujet. Il s'agit de deux séries de dix images (l'une est un carton blanc) avec des scènes et des personnages très divers. On demande au sujet de raconter à propos de chaque image une histoire relatant ce qui, à son avis, s'y passe, ce qui s'est passé avant et ce qui se passera ensuite. On donne cinq minutes de réflexion pour chaque image et on procède en deux entretiens, séparés par un intervalle d'une à deux semaines. Mais il importe de recueillir inté-

gralement l'énoncé du sujet, ce qui implique une installation microphonique et les services d'une sténo-dactylo. On obtient ainsi un ensemble de données réductibles en un certain nombre de têtes de chapitres, dont il faut établir les fréquences respectives. En gros on retrouve surtout les « besoins » conscients ou inconscients du sujet et les «pressions» qu'ont exercées ou exercent sur la vie consciente et inconsciente l'entourage humain et le milieu ambiant.

Telles sont, dessinées à grands traits, les différentes méthodes que la psychologie expérimentale met à la disposition de la criminalistique.

Nous allons, très rapidement aussi en donner quelques applications pratiques concernant des mineurs délinquants placés en observation au Centre Polyvalent d'Observation géré jusqu'en juillet 1946 par l'Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la région lyonnaise et malheureusement fermé depuis.

T. Michel, né le 10 février 1930, est inculpé d'avoir dérobé le 14 avril 1946 un sac à main qui contenait 6.000 francs et des objets personnels. Ce sac à main appartenait à une voisine des parents de Michel. Quelque temps auparavant ce garçon avait envoyé des lettres anonymes farcies d'injures, de menaces de mort et de fautes d'orthographes à différentes personnes de la localité. Le vol fut vite découvert: le garçon s'était emparé du sac à main qui se trouvait sur un appui d'une fenêtre donnant sur la rue et n'avait pris aucune précaution pour se dissimuler aux regards indiscrets. Quant aux lettres anonymes elles étaient directement déposées dans les boîtes au cours de ses tournées par le jeune Michel



Test de Murray

qui exerçait la profession de « petit télégraphiste » (toutefois il mesure, pieds nus, 1 m. 79).

L'histoire des faits permet de retenir dans le comportement du jeune délinquant deux aspects: 1) d'une part un puérilisme évident: maladresse dans la rédaction des lettres anonymes et dans les circonstances du vol, caractère renfermé du sujet, sournois et impulsif comme le montre l'anonymographie et le contenu des lettres (menaces de mort).

Ces déductions ont-elles été confirmées par l'observation? C'est ce que nous allons essayer de voir.

L'enquête sociale ne montra pas d'anomalie dans le milieu familial; elle nous apprenait par contre que ce garçon avait présenté à l'issue d'une coqueluche des convulsions qui font présumer d'une encéphalite. Il n'avait jamais rien fait à l'école et le Directeur de celle-ci considérait déjà l'enfant comme un anormal. Cependant aucun reproche n'était à lui faire dans son travail à la Poste.

Dans son comportement au Centre d'observation, où il fut suivi par des moniteurs spécialisés, le garçon s'est montré renfermé, indifférent à l'entourage sauf pour se plaindre des taquineries de ses camarades. Pas de volonté mais entêtement, sentiments supérieurs mal différenciés. Fond généralement d'inertie avec réactions psychomotrices lentes.

Retard pédagogique: niveau de 9 ans. L'évaluation de l'intelligence par les différents tests montre un niveau de 8 ans et demi avec gros déficit de jugement. Interrogé sur les motifs de son vol, il répondit que c'était pour faire un cadeau à sa mère.

Les tests moteurs montraient également une débilité importante: niveau de 10 ans au maximum.

Mais ici c'est l'examen médical qui a donné la clef du diagnostic. L'aspect à la limite du gigantisme évoquait une atteinte hypophysaire. Cependant l'examen ophtalmologique et la radiographie du crâne permirent d'éliminer l'hypothèse d'une tumeur et de considérer ces troubles comme fonctionnels.

De sorte qu'après avoir envisagé à un moment donné les faits délictueux reprochés comme des manifestations d'une démence précoce commençante, on s'arrêta au diagnostic de débilité mentale chez un adolescent diminué physiquement et intellectuellement par une encéphalite de l'enfance.

Tout convergeait ici: les résultats des tests psycho-moteurs, ceux de l'observation et l'examen médical. Il fut proposé au Tribunal un placement au moins momentané dans un asile pour qu'un traitement médical et un complément d'éducation élémentaire soient apportés. C'est ce qui fut fait, étant bien spécifié que par la suite on risquerait cependant encore de nouveaux délits par manque d'adaptabilité et de compréhension.

Nous avons eu l'occasion de revoir ce garçon après huit mois: retiré assez rapidement de l'asile par ses parents, il est actuellement conducteur de triporteur mais n'a donné lieu à aucune remarque sur son compte.

Nous craignons qu'un tel cas risque de paraître exceptionnel et choisi pour les besoins de la cause. Il n'en est rien et nous pourrions en citer de nombreux autres qui tous tendent à démontrer non seulement l'intérêt mais la nécessité d'une étroite collaboration entre l'appareil judiciaire et une équipe médicopsychologique spécialisée. Cette dernière seule par l'action conjuguée de l'Assistance Sociale, de l'Educateur, de l'Instituteur, de l'Assistant de psychologie spécialisé et du médecin, peut donner un portrait proche de la réalité du délinquant ou criminel et apporter au juge des suggestions solidement fondées, humaines et dénuées de partialité. C'est à ce prix seulement que peuvent être envisagées l'individualisation de la peine et les possibilités de réadaptation du criminel à la Société.

#### **OBSERVATIONS**

M..., âgé de moins de 18 ans, inculpé d'un double meurtre. Dans la même journée, ce mineur a tué successivement sa mère et sa grand'mère en leur assénant sur le crâne plusieurs coups d'un instrument lui servant pour la cordonnerie. Après ces deux crimes, le mineur met le feu à la maison pour détourner les soupçons. Arrêté quelques heures après le crime il est conduit à l'hôpital pour de légères blessures; il dévore de bon appétit le repas qui lui est servi à Grange-Blanche et s'endort paisiblement.

Vu le lendemain à la prison, il ne manifeste encore aucun signe d'émotivité malgré les efforts conjugués du docteur Girard et de l'un de nous, pour obtenir une preuve physiologique ou psychique d'une émotion.

Condamné à mort, il demande son recours en grâce comme mineur et l'obtient. On apprendra plus tard qu'il a réussi à s'engager dans la Milice...

L'examen de ce mineur avait montré d'une part: au point de vue physique une certaine déficience avec insuffisance pondérale, tendance à la cyphose, faciès un peu dégénératif. La prise de sang n'avait donné aucun signe de syphilis. Dans les antécédents on ne notait qu'un éthylisme probable.

L'examen mental du sujet avait montré un développement médiocre mais sans débilité vraie <sup>1</sup>. Au point de vue psychiatrique, le diagnostic de pervers avait été posé devant les signes d'anémotivité totale signalés plus haut et les autres manifestations de perversité confirmées par l'examen plus approfondi. Peut-être s'agissait-il d'un cas de perversion post-encéphalitique mais cette étiologie n'a pu être affirmée.

X..., âgée de 12 ans, vue à la consultation des mineurs délinquants pour délation, avait réussi à faire arrêter un jeune homme par ses calomnies graves, précises et réitérées. Elle avait en effet alerté ses parents, puis la police déclarant qu'elle avait été victime d'un viol de la part d'un voisin (duquel elle donnait signalement, adresse et toutes précisions). Or, d'après les résultats de l'enquête et les renseignements certains pris à ce sujet, il s'est avéré que le jeune garçon ne connaissait même pas l'enfant en question.

L'examen montre un développement physique sensiblement normal; la puberté est juste ébauchée, l'examen viscéral est négatif ainsi que la radio; on n'avait rien à relever dans les antécédents héréditaires et personnels de l'enfant sinon un éthylisme probable du côté paternel.

L'examen mental montre d'une part un développement intellectuel normal; l'enfant est même bien douée, ses facultés d'acquisition et d'élaboration sont bonnes, le jugement seul est déficient mais l'imagination est particulièrement vive <sup>2</sup>. Après examen plus approfondi on conclut au diagnostic de mythomanie avec tendances perverses.

Dans ces deux cas les résultats de l'examen médical et des tests mentaux et caractériels concordants ont permis un diagnostic précis et un pronostic, hélas péjoratif, qui a été confirmé par la suite.



## L'ASSASSINAT DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE ET LA FIN DU RÉGICIDE ITALIEN LUIGI LUCHENI

par M. Simon VATRÉ,

préparateur à l'Institut de Médecine légale de Genève.

Il y aura bientôt 50 ans que l'Italien Luigi Lucheni assassinait, à Genève, Sa Majesté Elisabeth, impératrice d'Autriche reine de Hongrie, âgée de 61 ans.

C'est en effet le 10 septembre 1898 vers 13 h. 30 environ que Sa Majesté, accompagnée de Madame la comtesse Sztaray, sa dame d'honneur, quittait l'Hôtel Beau-Rivage pour s'embarquer sur le bateau « Genève », en partance pour Territet. Lucheni, aux aguets depuis quelques jours, aperçut sa future victime qui cheminait sur le trottoir longeant le lac, en face de l'Hôtel de la Paix, s'élança sur elle, et, comme un éclair, lui enfonça son arme dans la région du cœur, sans que personne ne se rendît compte de ce qui se passait.

Ce coup violent fit tomber la malheureuse impératrice, qui se releva et continua néanmoins son chemin normalement. Arrivée sur le bateau, elle tomba en syncope une première fois pendant quelques minutes. Revenue à elle, Sa Majesté demanda: Que m'est-il arrivé? Elle perdit une seconde fois connaissance et son état empirant, il fut décidé de faire demi-tour. Le bateau déjà en marche aborda au débarcadère des Pâquis. Une civière improvisée fut construite avec des chaises pliantes, des cordes et des coussins; on y installa l'impératrice, qui fut transportée à l'Hôtel Beau-Rivage dans la chambre N° 34 qu'elle occupait.

Pendant ce temps, Lucheni s'était enfui du côté de la rue des Alpes où il fut rejoint et arrêté par quelques citoyens de bonne volonté, parmi lesquels MM. Rouge, aiguilleur, Chammartin, électricien, Villemin et Fiaux cochers, qui le remirent entre les mains de la police au poste des Pâquis. Il s'était débarrassé de son arme, qui fut retrouvée quelques heures après le crime par la concierge du Nº 3 de la rue des Alpes, à l'entrée de cet immeuble. L'arme ne fut remise à la police que le 11 septembre au soir, car la concierge avait cru qu'il s'agissait d'un outil égaré par un locataire qui déménageait.

Malgré les bons soins prodigués par le D<sup>r</sup> Golay mandé d'urgence, la victime expira vers 14 h. 10.

Autopsie et embaumement.

Avec l'autorisation de S. M. l'empereur François-Joseph, l'autopsie partielle et l'embaumement furent pratiqués par le professeur Gosse, médecin-légiste (qui était descendu de son château du Mont-Gosse au Petit-Salève où il se trouvait en convalescence), par son assistant le D<sup>r</sup> Louis Mégevand et par le professeur Auguste Reverdin.

L'autopsie montra une plaie triangulaire occasionnée par un instrument piquant. La quatrième côte gauche avait été perforée et l'arme était entrée dans le bord antérieur du

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Niveau limite aux tests de Binet-Simon.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Comme le montrent les réponses au test de Rorschach.